



Commune de VANDŒUVRES

Dans sa séance du **29 février 2016**, le conseil municipal a pris la délibération suivante:

Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit destiné à la construction de trois bâtiments locatifs, d'aménagements extérieurs, d'un éco-point et d'un garage souterrain à la route de Meinier 26,26A,28,28A,30,30A

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

1. D'ouvrir un crédit d'engagement d'un montant total de **F 27 300 000 TTC**, destiné à la construction d'un ensemble de 36 logements, deux places publiques, une place de jeu communale, un éco-point, un espace de dépose-minute pour l'école ainsi qu'un garage souterrain de 96 places comprenant 58 places pour les habitants et 38 places publiques, sur les parcelles N° 2411 et N° 3129.

Ce crédit d'engagement se décompose comme suit :

Devis actualisé au 02 février 2016 d'un montant de F 28 500 000 TTC,

déduction de

F 1 900 000, correspondant au crédit d'étude pour les travaux préparatoires voté par le Conseil municipal le 18 juin 2013 et approuvé par le Conseil d'Etat le 19 septembre 2013,

majoration de

F 700 000, correspondant aux intérêts intercalaires, honoraires et frais notariaux.

2. D'autoriser le Maire à emprunter jusqu'à concurrence de F 15 000 000 pour couvrir cette dépense.
3. D'autoriser le Maire à signer tout acte y relatif.

Le texte complet des délibérations, et les plans d'affectation du sol peuvent être consultés à la mairie de Vandœuvres les lundis, mardis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ainsi que les mercredis, jeudis et vendredis de 09h00 à 12h00.

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes - **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

Le délai pour demander un référendum expire le 18 avril 2016.

Vandœuvres, le 8 mars 2016

La présidente du Conseil municipal
Claire HUYGUES-DESPOINTES

